

Hydrothérapie

Domaine : Prestations de confort

Appellations

- Agent thermal
- Baigneur
- Doucheur
- Agent de cure thermique
- Agent de thermalisme
- Agent en soins thermaux

Accès au métier

Cet emploi/métier est accessible sans diplôme particulier. Cependant, une expérience professionnelle en soins esthétiques est souhaitable. Un niveau secondaire peut être cependant exigé.

Conditions d'exercice

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de complexes thermaux en contact avec de multiples intervenants (curistes, personnel médical, ...). Elle varie selon le secteur (thalassothérapie, balnéothérapie, ...) et le type de soins (médicalisés, remise en forme). Elle peut s'exercer par roulement, les weekends ou jours fériés.

Activités de base

• Accueillir la personne et lui présenter le déroulement et type de soins selon le programme (remise en forme, cure thermique, ...) • Effectuer le nettoyage de la zone de travail et le rangement du matériel • Effectuer les soins corporels selon le protocole médical (douche, bain, enveloppement, gommage, ...) et en surveiller le déroulement (réactions, durée, ...) • Vérifier le fonctionnement des appareils pour les soins corporels et préparer les produits d'application (algues, boues, ...)

Compétences de base

- Règles d'hygiène et d'asepsie • Techniques de bio-nettoyage • Techniques d'hydrothérapie • Techniques relationnelles

Activités spécifiques

- Aspersión par jet d'eau • Baignade, immersion • Massage (drainant, relaxant, raffermissant, stimulant, ...)